

Politique de retards des documents, revues, jeux



Étape 1 - Après 2 semaines de retard

- Premier appel téléphonique à l'utilisateur.
Message sur la boîte vocale si absence.



Étape 2 - Après 3 semaines de retard

- Deuxième appel téléphonique à l'utilisateur.
Message sur la boîte vocale si absence.



Étape 3 - Après 1 mois de retard

- Premier courriel de rappel envoyé à l'utilisateur.



Étape 4 - Après 3 mois de retard

- Deuxième courriel envoyé à l'utilisateur avec une facture des documents dus à payer dans les 30 jours ouvrables.
Frais portés au dossier de l'utilisateur.

Rappel: Il n'y a plus de frais de retard à payer à la bibliothèque depuis 2017